

Rémunérations des étudiants français de grandes écoles

	Rémunération mensuelle	Durée d'études	Statut de l'étudiant	Coût de la scolarité	Contrepartie
École nationale d'administration (ENA)	1 672 € bruts (1)	2 ans	Fonctionnaire stagiaire	gratuit	Servir l'État pendant une durée minimum de 10 ans
École normale supérieure (ENS)	1 494 € bruts	4 ans	Fonctionnaire stagiaire	200 à 250 euros selon l'école + frais de sécurité sociale étudiante	Servir l'État pendant une durée minimum de 10 ans (les 4 années d'études sont décomptées dans l'engagement décennal)
Polytechnique	475 € bruts + indemnité de frais de 411 € à partir du 9 ^e mois de scolarité (2)	4 ans	Militaire (officier)	gratuit	Accomplir au moins dix années dans un service public
École spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM)	1 326 € nets 1 ^{ère} année, 1 386 € 2 ^e année, 1 560 € 3 ^e année (3)	3 ans	Militaire	gratuit	Intégration dans un régiment au grade de lieutenant
École nationale de la magistrature	1 662 € bruts (4)	31 mois	Agent public de l'État (auditeurs de justice)	gratuit	Engagement à rester au service de l'État pour 10 ans (5)
École nationale de la statistique et de	1 550 € bruts (6)	24 mois	Fonctionnaire stagiaire	gratuit	Intégration à l'Insee

	Rémunération mensuelle	Durée d'études	Statut de l'étudiant	Coût de la scolarité	Contrepartie
l'analyse de l'information (Ensaï)					
École d'ingénieurs fonctionnaires de l'École nationale de l'aviation civile	2 300 € (7)	3 ans	Fonctionnaire ou civil	gratuit	Intégration dans la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) au sein du corps des IEEAC (Ingénieur des Études et de l'Exploitation de l'Aviation Civile)

Notes du tableau

- (1) Les élèves touchent en plus chaque mois une indemnité de formation de 568 euros bruts (sauf lorsqu'ils sont en stage).
- (2) Les élèves bénéficient d'une couverture sociale, de la validation des années de scolarité pour les droits à retraite et d'avantages annexes (tarifs SNCF, subvention pour prix du repas).
- (3) Pour un célibataire sans enfant(s) à charge, au premier échelon.
- (4) S'ajoute une indemnité de formation de 321 euros bruts/mois en dehors de la période des stages et les indemnités de stage. Ces stages de plein exercice pour l'autorité judiciaire représentent 70 % du temps de la scolarité. Les auditeurs bénéficient des dispositions du statut général de la fonction publique (congs, arrêt maladie, maternité).
- (5) Dans le cas contraire, ils seront astreints au remboursement des rémunérations perçues au cours de la formation, avec possibilité d'exonération.
- (6) S'ajoute une indemnité de stage de 1 700 euros pour l'ensemble de la scolarité.
- (7) Plus un stage de pilotage gratuit en vue d'obtenir le brevet de pilote d'avion privé.

